

PREVENTION DU BRUIT DANS SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire au préalable à l'entrée en formation.

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable d'adapter son comportement face à une exposition au bruit. Il pourra s'orienter vers les professionnels de santé en cas de symptôme lié à la perte auditive.

APTITUDES/QUALITES

Esprit d'équipe, Être ouvert d'esprit, Curieux, Fortes capacités relationnelles et d'adaptation, Être actif, Collaboratif, Savoir partager ses expériences.

PUBLIC

Tout professionnel qui travaille dans un environnement bruyant ou open space.

COMPETENCES VISEES

Identifier les risques liés à une exposition au bruit, adopter les bons comportements dans un environnement bruyant, savoir utiliser le protecteur anti-bruit adapté.

DELAI D'ACCES

Durée estimée sous 15 jours

VOIE D'ACCES

Formation continue

DUREE ESTIMEE 1 JOUR

Estimée à 1 jour soit 7h / à définir ensemble en fonction du choix du programme.

TARIF

A partir de 800 €/jour net de taxe, en intra-entreprise. Frais de service non inclus.

LIEU ET ACCESSIBILITE

Dans vos locaux (adresse à renseigner).
Référénte handicap : Magali GETREAU
- magali.getreau@fondation-ove.fr
06 20 36 22 00

METHODES D'ANIMATION

100% face à face pédagogique, feedback, réveil pédagogique, outils digitaux (vidéo, quizz), jeux de rôles, apprentissage par le jeu, apport théoriques, exercices pratique, échanges, travail en sous-groupe, mise en situation.

CONTENU

CADRE LEGISLATIF : EXPOSITION AU BRUIT

Exposition au bruit : intensité et durée
Identifier les sources de bruit, suis-je concerné(e) dans mon environnement ?

LE FONCTIONNEMENT DE L'OREILLE

L'oreille : un organe complexe qu'il faut protéger
Le bruit : une part de subjectivité

LES MOYENS POUR SE PROTEGER DU BRUIT

Les moyens individuels
Les moyens collectifs

LES CONSEQUENCES DU BRUIT

Les conséquences physiques sur l'individu : fatigue, surdité, troubles auditifs

Les conséquences indirectes : sécurité de la personne, de la production...

LA SURDITE ET SES MOYENS DE COMPENSATION

L'appareillage auditif une aide technique à part (entretien, fonctionnement, limites...)

Les aides techniques complémentaires à l'appareillage auditif (téléphone amplifié, microphone, détection de signal, transcription écrite...)

Les stratégies de communication et les comportements à adopter.

Connaître les acteurs clé de l'audition.

VOTRE CONTACT

Laura TOUCHARD

laura.touchard@fondation-ove.fr

05 49 62 81 30